

Le Centre de services scolaire Harricana est à la recherche d'un-e enseignant-e en mécanique industrielle pour combler un contrat à temps plein à 100% pour le Centre de formation professionnelle Harricana.

Nature du travail

L'enseignant-e présente des activités d'apprentissage et de développement aux élèves à l'aide de différentes méthodes et techniques pédagogiques relatives au programme d'enseignement.

Quelques attributions caractéristiques :

- Créer un lien de confiance avec les élèves et les soutenir dans leur cheminement vers la réussite scolaire ;
- Planifier, organiser et dispenser des cours et des activités de formation dans le programme visé ;
- Collaborer avec les enseignants et autres membres de l'équipe école dans le but d'offrir les services nécessaires pour répondre aux besoins des élèves.

Cet emploi comporte notamment l'exercice des responsabilités suivantes :

- Assurer une gestion de classe efficace afin de maintenir un environnement propice à l'apprentissage ;
- Assurer un service de soutien aux apprentissages à l'extérieur des heures de classe ;
- Procéder à l'évaluation des différentes compétences acquises en lien avec le programme ;

Qualifications et compétences requises:

- Être titulaire d'un baccalauréat en enseignement professionnel ;
- Détenir une qualification légale d'enseigner ;
- Avoir un minimum de cinq années d'expérience pertinente en industrie ;
- Détenir une bonne connaissance du français parlé et écrit ;
- Posséder une habileté et une aisance en termes de communication ;
- Aimer le travail d'équipe et de collaboration.

À défaut d'un enseignant légalement qualifié, le CSSH considérera les candidatures avec les qualifications suivantes pour l'octroi d'un contrat à temps partiel à 100% :

- Être titulaire d'un des diplômes suivants :
 - diplôme d'études professionnelles en mécanique industrielle;
 - diplôme d'études professionnelles en électromécanique;
 - diplôme d'études collégiales en maintenance industrielle ;
 - Autres formations reconnues.

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Selon expérience et scolarité, de 53 541 \$ à 92 027 \$ selon la convention collective.
- À défaut d'une autorisation légale d'enseigner, le taux horaire est de 61,27\$.
- Un régime de retraite à prestations déterminées est également offert.

Autres avantages :

- Conciliation travail-famille-études ;
- Valorisation du développement professionnel ;
- Milieu à dimension humaine ;
- Il est possible d'offrir l'hébergement à la personne retenue, si elle provient de l'extérieur de la MRC d'Abitibi pour la première année du contrat.

LIEU DE TRAVAIL

Centre de formation professionnelle Harricana

SUPERIEUR IMMEDIAT

Monsieur Robert St-Onge, directeur

ENTREE EN FONCTION

Août 2024

Les personnes intéressées doivent soumettre leur curriculum vitae, accompagné des documents attestant de votre formation (photocopies de diplômes, relevés de notes et cartes de compétences) **au plus tard le 10 mai 2024 à 16 h** à :

Offre d'emploi 24-21-03

Service des ressources humaines

Centre de services scolaire Harricana

341, rue Principale Nord

Amos (Québec) J9T 2L8

Par courriel : recrutement@cssh.gouv.qc.ca

Le candidat devra se soumettre à une vérification des antécédents judiciaires

Amos, le 6 mai 2024

N.B. Pour la réception de curriculum vitae par courriel, un accusé de réception vous sera transmis. Dans le cas contraire, veuillez communiquer avec le Service des ressources humaines.

Le Centre de services scolaire Harricana applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les membres des minorités visibles, les membres des minorités ethniques et les autochtones à présenter leur candidature.